



AREC ST LAURENT DE CHAMOUSSET CIRCULAIRE DE JANVIER 2022

L'AREC souhaite à tous ses adhérents une belle année 2022

Nous avons tout juste terminé nos journées portes ouvertes et tenu notre assemblée générale du 4 décembre, qu'une nouvelle forte poussée épidémique est venue plomber nos projets.

Durant les journées portes ouvertes, environ 200 personnes sont venues nous rendre visite.

Vous avez pu constater sur la circulaire de novembre, que nous avons modifié les règles d'inscription, et de désistement.

Dorénavant,

chaque sortie est fixée avec un prix minimum et maximum en fonction du nombre de participants,

chaque inscription est accompagnée d'un acompte de 20 € minimum.

Pour les désistements survenant dans les 30 derniers jours avant la sortie, une somme de 20 € sera retenue. Pour les sorties de 2 jours et plus, il sera retenu 10 € par jour. Si un remplaçant est trouvé, il sera gardé 20 €. Le remboursement de l'acompte se fera en cas de problème de santé avéré ou de décès d'un proche. Les acomptes à rendre pour des sommes inférieures à 50 € pourront être rendus à la fin de l'activité.

Attention, pour les voyages avec l'assurance annulation, l'assurance prend en charge une fois le voyage payé, soit 1 mois avant. L'annulation est soumise à un dossier médical. S'il n'est pas justifié, le remboursement peut être rejeté.

Ces mesures sont prises pour conduire à des inscriptions plus responsables afin d'éviter par la suite une gestion compliquée des désistements, surtout sur le dernier mois.

Aucune adhésion ne sera remboursée. On adhère en accord avec les statuts de l'association, son règlement intérieur, son esprit, son éthique, ses projets, ses réalisations. On doit être à jour de son adhésion, dès la participation à la première activité. Il s'agit là de se couvrir au niveau des assurances. Nous savons que parfois, des personnes participent à des activités sans être adhérentes. Il ne s'agit pas de passe-droit mais simplement un manque de vigilance ou oubli en interne de notre part sur le paiement de l'adhésion.

Tous les litiges sur ces mesures seront soumis au président et au conseil d'administration.

L'assemblée générale dont un exemplaire est joint à ce courrier a modifié les statuts en ouvrant la possibilité d'élargir la présidence de l'association à plusieurs présidents.

Cet outil nouveau mis à la disposition des adhérents prendra toute sa place à la condition que des personnes décident de se saisir de cette opportunité pour gérer de façon différente.

Le monde associatif souffre de difficultés à se renouveler. Peut être que se donner les moyens de plus partager les tâches est une solution de renouveau. Comme énoncé à l'assemblée, l'avenir de l'association est à la croisée des chemins. Dans les quelques années à venir, il nous faudra transmettre à une autre équipe qui fera le choix de fonctionner en statu quo ou différemment. Mais une chose est certaine, cela demande du travail. Serons-nous assez nombreux pour le partager ? La réussite dépendra de cela mais soyons optimistes !

MAISON D'ORNON

La maison d'Ornon a ouvert ses portes le 17 décembre pour la saison 2022. Comme l'an passé, le planning des réservations est correct, mais on peut encore inscrire des séjours. Déjà, avec la crise sanitaire, le responsable planning doit gérer annulations, reports et groupes restreints. Les stations de ski étant ouvertes, la saison sera moins compliquée que l'an passé, en trésorerie, mais restera quand même difficile. Pratiquement 1/3 des réservations sur le mois de janvier a été annulé. Mais l'an passé sur la même période, toutes les réservations ont été annulées.

On rappelle que la gestion de la maison et son accueil est totalement géré par des bénévoles. Cette maison est la propriété de l'association, donc des adhérents. Elle fonctionne financièrement seulement grâce à la participation de chacun. Cette participation se manifeste en adhérent à l'association, en payant la participation aux nuitées demandées, en luttant contre le gaspillage et en prenant soin du matériel mis à disposition. Ceci est d'autant plus nécessaire que les factures en électricité, gaz et fioul augmentent de façon vertigineuse sur les deux dernières années. Tout gaspillage nuit à vos finances et à la planète.

D'autre part, nous demandons aux personnes qui réservent de lire attentivement le contrat de réservation et d'en expliquer les tenants et les aboutissants aux personnes de leur groupe, notamment sur les règles de sécurité. Par ailleurs, Si la maison se prête à des réunions de familles, groupes, séjours jeunes, couples ou individuels cela doit se faire dans le respect des règles applicables dans la maison et d'un comportement conforme à l'esprit de l'association. La maison est un ERP recevant du public et n'est pas adaptée à des nuits agitées et très festives. On rappelle au public qui souhaite organiser une fête se terminant au bout de la nuit que cela ne sera bientôt plus possible ou très limité et encadré.

Pour conclure, 1 mineur doit toujours être accompagné d'un adulte. Les séjours jeunes doivent être déclarés aux services de

la préfecture et la réglementation des accueils collectifs de mineurs appliquée par la personne qui déclare un séjour. Louer pour un groupe de mineurs seuls est totalement interdit.

De tout ce qui précède, l'objectif de l'association est de faire fonctionner l'association dans le respect des statuts et règlements fixés pour l'intérêt de tous les adhérents. Nous le faisons avec un maximum de souplesse, mais aussi fermeté quand il le faut.

Question travaux, les marches d'escaliers entre les deux étages des chambres seront remplacées. Un nouveau lave-vaisselle sera bientôt en service. Des travaux plus importants sont prévus, mais toujours en suspens en raison de la crise sanitaire et de la prudence à observer pour les finances. Notamment la salle de bain du gîte où à chaque semaine qui passe, il devient plus urgent de la rénover.

Le village d'Ornon est bâti aux portes du parc des Ecrins et est classé Natura 2000. Au col d'Ornon une station de ski vous accueille en saison hivernale en toute simplicité, convivialité avec des forfaits au plus bas. L'été, parcourir la région en vélo ou à pied donne la possibilité de circuits sans fin. Et même en voiture, on peut effectuer de très beaux circuits

N'hésitez pas à réserver un séjour.

Robert Blanc

00 33 (0) 4 74 70 04 11

00 330 (0) 6 52 54 04 17

Email : planning.arec@orange.fr . Merci de respecter la plage horaire 8h-20h30 pour les appels téléphoniques

ACTIVITES 2022

1° SPECTACLE CIRQUE DE NOEL / Le mardi 21 décembre 2021, 51 personnes ont participé

2° SPECTACLE « SI ON CHANTAIT « A L'ARBRESLE : Prévues le 13 janvier 2022, sortie annulée par manque d'inscriptions.

3° SORTIES LYON

DATES : JEUDI 17 MARS 2022.

La sortie du mardi 8 mars est annulée en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits.

La sortie du jeudi 17 mars mars 2022 est maintenue avec un nombre de participants non connu à ce jour en raison des contraintes sanitaires qui évoluent constamment.

Les personnes inscrites initialement pour 17, les personnes inscrites avec « date indifférente » ainsi que les personnes inscrites initialement pour le 8 mars mais qui sont disponibles le 17 (suite appel téléphonique avec Martial Bertholon) ont leurs inscriptions validées. Les chèques d'acompte seront encaissés dans les prochains jours.

A ce jour, il reste quelques places.

Matinée : visite de l'usine des eaux de St Clair à Caluire et de la pompe de Cornouailles

Déjeuner (dans un bouchon lyonnais de préférence) Après-midi : visite du musée de la Résistance et de la Déportation

Horaires : départ à 7H15 de St Foy place de la gare, 7h30 St Laurent de Chamousset, Halle aux veaux, 7h45 La Giraudière

Participation aux frais : 55 à 65 euros Selon le nombre de participants. Joindre un chèque d'acompte de 30€ à l'ordre de l'AREC;

ENVOYEZ VOS INSCRIPTIONS A : Martial BERTHOLON 4, impasse Frédéric Chopin 69300 CALUIRE.

Tél : 06 07 36 74 26.

4°SORTIE DANS LE LUBERON

DATES : du 10 au 11 MAI 2022 :

Pour le voyage dans le Luberon du 10 et 11 mai, il reste encore des places.

Nous rappelons que la participation aux prix du séjour est comme l'an dernier de 270€ plus 36€ pour une chambre seule.

Nous vous rappelons le programme du voyage :

Après le petit déjeuner en cours de route, nous aurons la visite guidée de l'Isle sur la Sorgue. Déjeuner au restaurant. L'après midi, nous irons à Roussillon célèbre pour ses ocres où un guide accompagnateur nous fera la visite de l'usine Mathieu et du village. Pour terminer cette journée provençale, visite du musée de la lavande situé à Cabrières-d'Avignon.

Installation à l'hôtel, dîner et logement.

Le lendemain après le petit déjeuner, départ pour la visite guidée de l'Abbaye de Sénanque, ensuite en route pour le village des Bories en visite libre pour la découverte du site.

Déjeuner au restaurant et départ pour Avignon. C'est au cours d'une promenade en bateau que nous découvrirons les célèbres monuments. Nous longerons les remparts de la ville.

Les personnes qui étaient inscrites en 2020 et qui ont donné un acompte de 100€ doivent nous contacter le plus rapidement possible pour nous confirmer leur inscription si elles ne l'ont pas déjà faite aux journées portes ouvertes du mois de novembre 2021 ou leur désistement pour le remboursement.

Le solde vous sera réclamé environ 1 mois avant le départ. Avec ce courrier, vous aurez les places dans vos chambres ainsi que l'heure du départ.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter

ENVOYEZ VOS INSCRIPTIONS : Michèle et Roger Morin, 4 Chemin de la Drivonne, 69690 BESSEY

Tél : 04 74 70 95 10 – 06 75 78 25 14

5° SORTIE RANDO « AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS » 2022

DATES : DU DIMANCHE 12 AU JEUDI 16 JUIN 2022

Complet avec 61 personnes inscrites et 1 en liste d'attente . Pass-vaccinal obligatoire

Cette année, pour des raisons d'organisation et d'étalement dans l'année des activités, le séjour randonnées se déroulera en juin.

Séjour de 5 jours/4 nuits en pension complète au Village Vacances Cap France« L'Escandille » à Autrans-Méaudre sur le plateau du Vercors.

Groupe de 60 personnes comme en 2021, hébergement en chambre double, linge de toilette et draps fournis, en pension complète.

Les déplacements s'effectueront en covoiturage. Marches à la journée encadrées par trois accompagnateurs locaux le lundi, mardi et mercredi, en **trois groupes de 20 randonneurs impérativement**, avec pique-nique fourni. Jours d'arrivée et de départ, marches à la demi-journée. Prévoir le pique-nique du jour de départ.

Les randonnées proposées s'adressent à des marcheurs entraînés, comme les années précédentes.

Participation aux frais : maximum de 390€ par personne.

Conditions de règlement :

- **Acompte de 120€/personne à l'inscription à l'ordre de l'AREC**
- **Acompte de 200€/personne avant le 31 mars 2022 Solde à la fin du séjour .**

Précisez à l'inscription si vous avez une licence FFRP, Fédération Française de Randonnée Pédestre. Merci par avance de bien indiquer clairement vos adresses mail et coordonnées lors de l'inscription.

Vous êtes conviés à la réunion de préparation qui se déroulera, sauf information contraire, le vendredi 27 mai 2022 à 20h30, Salle Satin au 2^{ème} étage Espace Juge Pascal à St Laurent de Chamousset.

RESPONSABLES :Jean-Lou Moretton, 3 La Tabarde, 69590 St Symphorien sur Coise. Tél : 04 78 48 48 54 ou 06 32 54 11 84, jean-lou.moretton@wanadoo.fr ou Maurice Colomb, 1 Rue des Saignes, 69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET tél : 04 74 26 58 15 - 06 31 49 01 25- colomb.maurice@orange.fr

6°JOURNEES DETENTE A ORNON

DATES : DU MARDI 14 AU VENDREDI 17 JUIN

DU MARDI 19 AU VENDREDI 22 JUILLET

OBJECTIF:DETENTE ET CONVIVIALITE .

Pour le mois de juin, il manque 3 personnes pour faire un minibus ou 12 personnes pour en faire deux.

Pour le mois de juillet 18 inscrits soit 2 minibus

Passer 4 jours à Ornon sans le souci des déplacements, de l'intendance, de l'organisation des visites.

Vivre un temps de détente, de tranquillité, en faisant de courtes promenades, des visites, un pique-nique, des jeux de société, belote, pétanque ...

Sur les feuilles d'inscription, noter si vous pouvez venir avec votre voiture et emmener d'autres personnes en covoiturage.

Préciser bien la date de votre séjour (juin ou juillet) Merci

Participation aux frais : environ 170€ par personne selon les visites

ENVOYEZ VOS INSCRIPTIONS A : Marie Noëlle et Fleury Chavagneux , 815 route de Montrottier 69690

BRULLIOLES. Tél : 06 26 10 56 07 - 06 36 95 28 52

7) WEEK-END RANDONNEES A ORNON

DATES : DU 24 AU 26 JUIN 2022

On peut encore accueillir 10 à 15 personnes. Dernier délai pour s'inscrire 16 juin 2022

Hébergement à la maison d'Ornon la Source : La Poyat à Ornon

Restauration : Les repas du vendredi soir et du samedi soir ainsi que les petits déjeuners sont compris dans le prix du séjour.

Les pique-niques du samedi et dimanche midi sont à la charge des participants (possibilité de panier pique-nique pour le dimanche par le restaurateur d'Ornon, **environ 10€**).

Covoiturage au départ de Saint-Laurent ou autres lieux en fonction du regroupement des participants dans les véhicules.

Départ : le vendredi 24 juin avec la possibilité de faire des départs échelonnés, avec rando pour ceux qui arrivent avant 14h

Possibilité de dormir le dimanche soir à la maison avec retour le lundi. Dans ce cas le signaler sur la feuille d'inscription.

Les itinéraires de randonnées seront définis au dernier moment en fonction des conditions météorologiques.

Pour participer à ce week-end, il est recommandé d'être un (e) marcheur (se) pouvant gravir un dénivelé de 500 à 800 mètres pour une durée de 7 heures de marche au total. Possibilité de faire deux groupes de niveaux .

Participation aux frais : environ de 90 à 110€ covoiturage compris. Acompte de 20€ au nom de l'AREC à l'inscription.

Réunion de préparation, vendredi 17 juin 2022 à 20 heures au local de l'AREC.

ENVOYEZ VOS INSCRIPTIONS A :Tardy Louis et Bernadette , 1417 route de la Truelle 69770 CHAMBOST

LONGESSAIGNE Tél : 04 74 26 36 72 ou 06 76 27 87 89

8° RENCONTRE PIQUE NIQUE

DATE : DIMANCHE 31 JUILLET 2022

Cette rencontre aura lieu à Aveize. Rassemblement à partir de 12h au gymnase Jean Moulin.

Apéritif et café préparés par l'association. Repas tiré du sac, dessert partagé, puis visite, promenade, discussion et jeux dans l'après midi.

Participation entre 5 et 10 € par personne.

ENVOYEZ VOS INSCRIPTIONS A : Bernadette et André Bonnier 620 rue du pin Berthier 69610 Aveize. TEL: 04 82 33 12 80 ou 06 78 60 82 13

9° RANDOS DECOUVERTE EN HAUTE LOIRE

DATES : DU LUNDI 29 AOUT AU VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

Le séjour est complet avec 1 personne en liste d'attente

5 jours /4 nuits en pension complète au village vacances (VVF Les Etables) aux Etables 43150

1 groupe de 24 personnes en pension complète

Hébergement en chambres doubles, linge de toilette et draps fournis. Supplément pour chambre seule 70€

Déplacements en covoiturage

Marche de 10 km maximum le matin, l'après midi : visites, ou inversement en fonction de la météo. Prévoir le pique nique du premier jour.

Participation aux frais : maximum 380€, compris covoiturage et visites .

Merci de nous donner vos possibilités de véhicule .

Réunion de départ le 19 août 2022 à 20h30 à la salle de la Chapelle -Espace Juge Pascal 1^{er} étage- entrée côté cour intérieure.

Acompte de 100€ à l'inscription. 200€ début juin

RESPONSABLES : Jean Louis Nicolas 17 place de l'église tél 04 74 70 84 89 Ou 06 72 93 44 38- Jo Bras 81 montée du Chirat 04 74 70 54 41 ou 06 77 63 59 10 , St Laurent de Chamousset

10° VOYAGE AU PAYS BASQUE

DATES : DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 2022

Pour ce voyage, il reste quelques places

Participation aux frais : 830 à 840€ suivant le nombre de participants.

Pour avoir le programme, nous contacter

ENVOYEZ VOTRE INSCRIPTION A : Michèle et Roger Morin 4 chemin de la Drivonne 69690 BESSEY Tél : 04 74 70 95 10 – 06 75 78 25 14

11 ° SORTIE A MOULINS

DATE : MARDI 4 OCTOBRE 2022

On peut encore inscrire 25 personnes. Dernier délai pour s'inscrire 5 septembre 2022.

Visite guidée de la ville qui a conservé de nombreux témoignages du temps de sa splendeur : le quartier historique, les vestiges du Château Ducal .Vous serez séduits par le quartier des marinières, le Jacquemart, la Chapelle de la Visitation, dans une ville aux multiples facettes. **Découverte du Trésor de la Cathédrale** (en l'absence d'office). Visite à pied 1 à 2 heures.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, **visite guidée du prestigieux et novateur Centre National du Costume de scène**. Il fait revivre les plus beaux costumes de théâtre, de ballet et d'opéra. Premier centre au monde dédié au costume de scène, il a pour mission de restaurer et de valoriser les collections de la **Bibliothèque nationale de France, la Comédie Française et l'Opéra national de Paris.**

Exposition temporaire du 25/05 au 01/11/22 consacrée à Molière.

Départ 6h45 parking du stade à ST Foy l'Argentière et 7h00 , halle aux veaux ST Laurent de Chamousset

Participation aux frais : 75€ à 85€ . Acompte de 30€ à l'ordre de l'AREC.

ENVOYEZ VOS INSCRIPTIONS A :Rivollier Jeanine 30 allée des Sources -Résidence Les Fontaines 69930 St Clément Les Places Tél 06 43 02 29 67 .

12°SONDAGE POUR UNE CULTURE PLUS PROCHE

Nous avons eu 1 quinzaine de réponses toutes positives, mais cela n'est pas significatif
Pour valider le projet, le prochain conseil d'administration sera appelé à prendre une décision.